




### SOMMAIRE

1. Rappels de civisme
2. Objet trouvé
3. Divagation des chiens
4. Conseils vacances
5. Démarchage à domicile
6. Legs Maillart
7. Pharmacie de garde
8. Caisse des écoles
9. Petite annonce
10. Essai priorité à droite
11. Travaux chaussées
12. Journée portes ouvertes
13. Quêtes de mariages
14. Label ville sportive
15. Bonnes vacances
16. Messes



Un doudou lapin (en tissu), a été trouvé Chemin Thomas. Il attend son propriétaire au secrétariat de Mairie.

### RAPPEL - DIVAGATION DES CHIENS

Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique, seuls et sans maître ni gardien.

Les chiens peuvent circuler sur la voie publique à condition d'être tenus en laisse. Tout chien errant, avec ou sans collier, pourra être conduit directement en fourrière. Les frais de garde seront à la charge du propriétaire. Toute infraction sera poursuivie conformément à la loi.

**Petit rappel:** aucun démarcheur à domicile n'est accrédité par la Mairie. Soyez vigilant!

Chaque année, le **Legs MAILLART** récompense les 2 ou 3 meilleurs élèves ayant obtenu leur bac.

Les heureux bacheliers de 2017 peuvent déposer en Mairie un dossier pour solliciter l'attribution du legs Maillart.

Pour cela, il vous suffit d'apporter une photocopie du relevé des notes du baccalauréat ainsi qu'un certificat d'inscription en école supérieure en France uniquement.

### Petits rappels de civisme pendant la période estivale

1

#### Nuisances sonores

Avec les beaux jours, revient la saison des barbecues et autres réunions de familles à l'extérieur. Pensez au voisinage aussi quand vous plongez dans vos piscines ! Le tapage diurne ou nocturne n'a pas d'heure mais certaines limites... et est puni d'une contravention 3e classe

Merci également de veiller à ce que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, bétonnière, perceuse, (liste non exhaustive), ne soient pas cause de gêne au voisinage.

A cet effet, les travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivant :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h 00 et de 14h00 à 19h30.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

**Merci de respecter le droit à la tranquillité de chacun.**



4

### Petits conseils avant de partir en vacances

Informez votre entourage de votre départ (famille, amis, voisins, gardien,). Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé: créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio..

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce vos enfants fassent de même.

Ne publiez pas vos photos de vacances, toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Opération « **VACANCES TRANQUILLES** » organisée par la Gendarmerie Nationale.

Partez l'esprit serein en signalant votre absence à la brigade de gendarmerie Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile pendant toute la durée de vos vacances.

Avant votre départ, renseignez-vous auprès de la Brigade locale (Taissy : 03.26.82.33.90)





## CAISSE DES ECOLES DE TAISSY

### Information vacances d'été 2017

8



Les Accueils de Loisirs se dérouleront du lundi 10 juillet au vendredi 01 septembre 2017. Attention : les Accueils de Loisirs seront fermés les 24, 25 et 28 août.

Inscriptions à partir du mardi 06 juin, uniquement pour Taissy et St Léonard et à partir du vendredi 09 juin pour tout le monde. Pour les 11-12 ans : comme chaque année, les parents désirant inscrire leurs enfants à l'Accueil de Loisirs de Cormontreuil, peuvent bénéficier d'une participation financière de la part de la Caisse des Ecoles, à condition d'être domiciliés à Taissy.

### INSCRIPTIONS ACCUEILS PERISCOLAIRES ET TAP

Les inscriptions ont débuté le lundi 03 juillet, dans les locaux de la Caisse des Ecoles

Renseignements et informations : Madame THOURAULT ☎ 03.26.85.81.25

Elise, Karen, Ludo ☎ 03.26.82.77.97 ou [cde.taissy@orange.fr](mailto:cde.taissy@orange.fr)

## Petites annonces

\* Local commercial (ancienne pharmacie) env 100m<sup>2</sup> à louer en plein cœur du centre-ville de Taissy – loyer 850 €, charges 45€/mois, taxe foncière 115€/mois, TOM 7€/mois – disponible de suite

Contactez l'agence AD IMMO ☎ 03.26.36.96.97 ou [location@ad-immo.fr](mailto:location@ad-immo.fr)

9



Devant la vitesse excessive constatée lors de la traversée de Taissy et le non-respect du Code de la Route, Nous, élus, avons décidé d'effectuer un essai de priorité à droite au niveau des rues :

\* dans le sens : place de la Mairie vers Sillery, carrefours avec les rues des Vigneuls – de la Cuche – de la Garenne

10

\* dans le sens : Sillery vers la place de la Mairie, carrefours avec les rues des Maraîchers – Cours des Fleurs – rue de Clairmarais

Merci à tous pour le respect de ces nouvelles règles dont la mise en place est prévue dans les prochaines semaines. Une signalisation sera mise en place.

*Bien cordialement, le Maire.*

12

### DATE A RETENIR!

La journée "**PORTES OUVERTES**" des différentes Associations Taissotines aura lieu le **SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2017** dans la Salle de Conférences, Esplanade Colbert, de 14h00 à 18h00.

Venez nombreux pour choisir une nouvelle activité que vous pourrez exercer dès septembre ou pour vous réinscrire.



Des travaux de réfection de chaussées et de trottoirs vont avoir lieu :

\* à partir du 10 juillet, la circulation sera interdite rue Suzanne Tourte et Allée Paul Bocquet

\* à partir du 31 juillet, la circulation sera interdite rue du Moulin Cliquot.

11

*Merci de votre compréhension.*



### Quêtes de mariages

13

La quête effectuée lors du mariage de Monsieur Guy LEHU avec Mme Nelly VACHET, a rapporté la somme

de 72.49 €, au profit des pompiers de Taissy.

La quête effectuée lors du mariage de M. Nathanaël PARISOT avec Mme Marie MINET a rapporté la somme de 103.91€, au profit de la Caisse des Ecoles de Taissy.

*Merci aux jeunes mariés pour leur générosité, et tous nos vœux de bonheur !*

La Commune a fait acte de candidature au label Commune ou ville sportive Champardennaise, organisé par le Comité Régional Olympique et Sportif de Champagne-Ardenne.

Le jury se réunira dans le courant de l'été pour examiner les dossiers et déterminer les candidats présélectionnés. Les résultats des communes nommées seront dévoilés à l'occasion de la Foire de Chalons lors du carrefour des élus orchestré par l'Association des Maires de la Marne, le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

14

Le Maire et les Elus souhaitent de bonnes fins de vacances et une reprise en douceur aux juilletistes, et aux aoûtistes qui les attendent avec impatience, d'agréables vacances à venir.



15



Pas de messe à Taissy en Juillet mais tous les dimanches à 11h à Cormontreuil et 11h15 chez les clarisses

16